



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

F·N·A·R·E·N

DISCOURS D'OUVERTURE OFFICIELLE

Monsieur Carbasse, Recteur de l'Académie de Nice, représentant Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Madame Aufan, représentant le président du Conseil Général,

Madame Clary, Conseillère Régionale, représentant le Président du Conseil Régional,

Madame Rampal, Adjointe au maire, déléguée à l'éducation, la recherche et l'enseignement supérieur, représentant Monsieur le Maire de Nice,

Madame Cesaro, référente du congrès auprès du bureau national de la FNAREN, représentant l'ARENAZUR,

Madame Berthoux, coordinatrice du congrès.

Mesdames, Messieurs les congressistes,

Chers collègues, chers amis.

Je suis invitée aujourd'hui, à *prendre la parole*, comme présidente de la FNAREN ;

Je le fais avec reconnaissance – à l'instar du thème de notre 20^è congrès « *identités, filiation, se repérer pour apprendre* » - avec reconnaissance disais-je pour *mes pères et mères* que sont Alain Bony, Gérard Moretti, Lucien Sauvat, Maryse Métra, Françoise Wauters et Nelly Colas.

Parler ... Donc penser ; Deleuze écrit dans qu'est ce que la philosophie : « ... *Donc organiser le chaos, pouvoir se situer et se comprendre, dans le monde, et dans ses relations aux autres* » Il ajoute : « *Nous demandons seulement un peu d'ordre pour nous protéger du chaos...* »

Il est vrai que depuis, on pourrait dire depuis leurs débuts, les rééducateurs et les rééducatrices ont eu fort à faire avec le chaos.

Le chaos déstabilisant des lois diverses et variées concomitantes aux changements de nos ministres de tutelle. Depuis 1983, création de la FNAREN – 9 ministres pour la maison mère Education Nationale, qui s'est agrémentée au détour des personnalités et des objectifs de notre ministère, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du sport, de la culture, de la technologie, de l'insertion professionnelle et de la jeunesse.

Le chaos inquiétant de la formation des enseignants spécialisés, qui au gré des objectifs de l'examen professionnel (du CAEI au CAPA-SH en passant par le CAPSAIS)* s'est résolument raccourcie pour s'imposer en janvier 2004 aux stagiaires futurs rééducateurs, en alternance. Des questions se posent insistantes, à la lumière de cette première année de mise en place de la formation : Parlons nous de professionnalisation ou de certification ? Parlons-nous d'un métier ou d'une acquisition de compétence ? Parlons-nous de rééducateurs ou de personnel ressource ? Toutes questions pour lesquelles nous attendons des réponses de notre nouveau ministre.

Le chaos irritant venant de la hiérarchie qui s'acharne à ne pas toujours, pas vraiment, pas souvent, reconnaître « ces maîtres spécialisés chargés des aides à dominante rééducative ». Le nom de rééducateur ayant disparu définitivement en 2000. Ne pas les nommer d'ailleurs revient à ne pas les identifier. À la suite de mes prédécesseurs, je regrette la suppression constante des postes de rééducateurs, la diminution permanente des départs en stage de formation et aussi la taille

mannequin de la formation continue. Tout cela fonde non plus notre inquiétude, mais sape notre confiance face à un discours sur la réalité de « *la réussite pour tous* ».

Il est vrai que des évolutions, des modifications, des ajustements sont le signe d'une bonne santé, d'un dynamisme constructif et enrichissant. La FNAREN n'en doute pas un seul instant, elle qui par ses groupes, ses commissions et la pratique sur le terrain dans les écoles et les CMP, de ses quelque 1600 adhérents s'est toujours inscrite dans la recherche et la réflexion.

Elle a tenu parole lorsque son président en 92 nous disait : « *L'égalité n'est pas dans la nature. Pas plus que la liberté ou la fraternité. L'égalité est l'objectif d'une volonté* ».

Oui en effet, la rééducation dans les écoles se trouve à cette place singulière et tout à fait originale pour proposer DANS l'école, à des élèves, à des enseignants et à des parents, un espace de parole, donc de pensée. À ne pas être jugé. À trouver, retrouver, les ressources créatives d'un processus de vie. Apprendre ne va pas de soi nous dit Félix Gentili (Inspecteur de l'Education Nationale, un temps formateur au centre A.I.S. de Lyon) : « *Pour certains élèves, l'exigence de travail scolaire est une découverte... Si l'on pense que seuls les processus cognitifs suffisent, on se trompe. Être élève à l'école relève d'un rôle social* ».

La situation d'un élève qui n'apprend pas, celle d'un enseignant qui perd le goût d'apprendre à ses élèves, celle d'un parent qui n'entrevoit le futur de son enfant qu'au travers du prisme de son propre échec, familial, social, affectif est tout aussi douloureusement et violemment vécue dans cette institution qu'est l'école.

La rééducation (définie par les missions de la circulaire de mai 2002 encore d'actualité...) met au travail ces différents partenaires pour refaire du lien et remettre du sens à ce qui est devenu chaos. Les rééducateurs et les rééducatrices analysent avec leurs collègues, psychologues scolaires et enseignants spécialisés dans l'aide pédagogique ces situations, toujours de détresse et de désarroi. Les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, structures institutionnelles mises en place en 1994, dans lesquelles nous travaillons proposent par les spécificités de leurs fonctions, par l'originalité de leurs pratiques et par la diversité de leurs réponses, des solutions grâce auxquelles les élèves, les enseignants et les familles ne sont pas soumis au diktat de l'uniformité – c'est-à-dire au processus de mort. L'acharnement pédagogique par exemple, comme semble – semblerait ? – vouloir l'imposer le Programme Personnalisé de Réussite Educative de la loi Fillon. Nous n'avons rien contre le PPRE, nous en avons contre l'indifférenciation des aides apportées aux élèves en difficulté.

« *L'école pour tous, l'école qui doit être son propre recours...* » Quelle bonne idée ! Comment l'envisager avec celle de l'unicité ? La population des élèves dans l'école publique s'est diversifiée d'une manière considérable. Enrichie de cultures aussi diverses et variées que Nice nous les offre dans ses rues. Chahutée par la mixité de milieux sociaux différents et inégaux dans leurs capacités à répondre aux aléas de la vie.

Les rééducateurs et les rééducatrices de la FNAREN se sont toujours mobilisés pour comprendre, analyser, se former et s'informer afin de s'adapter à ces changements. Mais s'adapter ne veut pas dire tout faire, donc ne rien faire.

Ils ont tenu parole lorsque leur présidente écrivait en 97 : « *Nous devons parler de notre travail, car ne rien dire, c'est laisser dire aux autres ce que nous sommes, or bien souvent, ils ne le savent pas et ils nous désignent une place qui n'est pas la nôtre* ».

Les rééducateurs parlent, écrivent régulièrement dans leur revue « envie d'école » lue par un nombreux public, publient des documents de travail, comme cette année sur le cadre d'accueil des stagiaires rééducateurs.

Ils tiennent parole, mais d'où la tiennent-ils ?

D'une place et d'une fonction définies par des valeurs, des objectifs, des responsabilités. D'une fonction attribuée à la suite d'une formation à un métier.

Métier qui forme une identité professionnelle. Celle qui m'autorise à parler aux élèves, aux parents et aux enseignants de : « *l'estime de soi, de l'ajustement des conduites intellectuelles, corporelles et émotionnelles, du désir d'apprendre, de l'efficience dans les apprentissages* ». Ces mots parlent de savoirs théoriques et de savoirs sur les pratiques avec lesquels les rééducateurs ont à faire et à être. Nous ne sommes ni enseignants ni médecins, ni assistantes sociales ni psychiatres. Nous sommes définis par une construction tout à fait complexe qui articule, comme le dit notre présidente en 2003 « *deux réalités : un statut administratif d'enseignant (qui n'enseigne pas) avec une pratique...* » qui se situe dans un entre deux, souvent mal compris, parce que justement dans l'entre deux : « *être et ne pas être enseignants ; être et ne pas être dans l'école ; s'intéresser à l'élève et à l'enfant en même temps* ». C'est sans nul doute ce lieu original dans l'école, qui nous permet de travailler le détour, de faire l'école buissonnière, lieu dans lequel l'enfant pas encore élève pourra déposer en confiance et en toute sécurité les difficultés auxquelles il se heurte, lieu où la parole, désagréable, coléreuse, ravie, agressive, apaisante, dénouera les pulsions et amorcera la symbolisation, clef de voûte des apprentissages.

Félix Gentili écrit à propos de l'entre deux : « *Car l'un peut être autre sans être exclus* ».

L'exclusion. Pas celle que l'on a lu dans le rapport Thélot paru cet automne 2004, qui ne comprend pas que les élèves ne sont pas exclus parce qu'on les « isole » de leur groupe ; mais parce que justement dans la classe, c'est l'étiquetage de « *celui qui ne sait pas, de celui qui embête, de celui qui n'apprend pas* » qui exclut. Sortir de la classe, c'est entre autres choses pour que ces enfants se déprennent d'une posture univoque contraignante.

L'exclusion qui est l'aboutissement idéologique sous-tendu par le tout évaluatif, l'illusion de la grande transparence, la maîtrise du tout savoir sur l'autre.

L'exclusion que porte en soi la vague, que dis-je, le raz-de-marée des « *technicologues* » des rapports humains. Rappelons tout de même ce que Skinner, auteur de la boîte noire et du behaviorisme, des sciences comportementales, écrit : « *We can't afford the freedom* » (nous ne pouvons tolérer la liberté).

Nous n'avons rien contre les neurosciences et les sciences cognitivistes. Nous en avons contre ceux qui se chargent en leur nom, de repérer, de diagnostiquer, d'évaluer chez tout élève à partir de trois ans, « *les troubles de l'attention, les troubles de l'humeur, les troubles du langage et les troubles de l'apprentissage* » ne laissant ainsi aucune chance à la parole de se dire, d'éclorre, de faire des ratés. Jean Luc Graber appelle cela « le symptôme comme parole avortée ». Le trouble est objet d'évaluation, de correction, de rectification, de contrôle par rapport à une norme. L'école s'adresse encore, à des personnes, des êtres de langage. À lire les missions des médecins scolaires définis dans la dernière loi, l'école se tourne délibérément vers la médicalisation de la difficulté scolaire.

Les rééducateurs ont toujours eu affaire avec le langage, la maîtrise de la langue et la prise de parole. Ils savent de quoi ça parle !!! Rappelons la participation de la FNAREN en 99/2000 au groupe de travail ministériel animé par M. Ringard (Inspecteur d'Académie). Tenant compte de notre argumentation soutenue et expérimentée de professionnels travaillant dans l'école, il énonçait comme premier principe d'« *éviter toute détermination scolaire ou sociale et ne pas confondre trouble et difficulté.* »

Je pourrais ajouter ici la liste des numéros d'envie d'école, de la revue « erre », des documents FNAREN sur cette question. Et du travail quotidien de prévention dans les écoles maternelles.

L'exclusion enfin, qui serait l'objectif malheureux et inadmissible pour une école laïque et républicaine.

Alors oui nous affirmons que l'existence des rééducateurs et de la rééducation, dans le cadre des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, c'est-à-dire au sein d'une équipe pluridisciplinaire, protège de l'exclusion. Cette fonction de mise en lien, ce travail permanent de partenariat avec l'extérieur et l'intérieur de l'école, l'existence d'un espace intermédiaire pour des

enfants qui ne sont pas en mesure de bénéficier d'emblée de ce que peut leur apporter l'école, sauve de l'exclusion. Et ainsi maintient cette belle idée d'une école humaniste à laquelle nous tenons tant.

À l'heure où les sociétés sont fortement assujetties au tout économique, l'école n'en est plus préservée. À l'heure où ce choix se nourrit du discrédit du sujet, être pensant et parlant, nous n'en sommes plus à exprimer de l'optimisme ou du pessimisme quant à l'existence de notre métier. Nous sommes tenus d'être lucides, vigilants, créatifs afin de garder la tête haute et fière pour une école digne d'une société dite, il n'y a pas encore si longtemps, « *des lumières* ».

J'évoquerais une lettre datant de 1953, de Jacques Lacan, psychanalyste, qu'il envoie à son frère Marc François Lacan, moine bénédictin*, dans laquelle il écrit : « *Je suis presque le seul à enseigner une doctrine qui permettrait au moins de conserver à l'ensemble du mouvement son enracinement dans la grande tradition – celle pour laquelle l'homme ne serait être réduit à un objet.* »

J'espère avoir réussi à penser cette identité et vous la parler. Je souhaite avoir donné des repères qui bornent le passé ancien, dense, intense de notre Fédération. J'aimerais surtout avoir gardé le fil de cette histoire commune pour que chacun d'entre vous s'en empare afin de tisser un futur de la rééducation.

Je cède à présent la parole. Merci pour votre écoute.

NICE, jeudi 23 juin 2005
Noëlle FIAULT, présidente de la FNAREN.

* CAEI Certificat d'aptitude à l'Enfance Inadaptée – CAPSAAIS : CAP spécialisé aux Actions d'Adaptation et d'Intégration Scolaire – CAPA-SH : CAP pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap

* Tout d'abord à l'Abbaye de Hautecombe en Haute-Savoie, puis à celle de Ganagobie dans la Durance